

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 7 (1915)
Heft: 5

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
 Pour l'Étranger: Port en sus
 Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne
 Téléphone 1808 ○○○○○○○○○○ Comptes de chèques postaux N° III 1366
 ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ Parait tous les mois ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

○ Expédition et administration: ○
 Imprim. de l'Union, Berne
 ○○○○ Kapellenstrasse, 6 ○○○○

SOMMAIRE:

	Page		Page
1. <i>Le mouvement syndical suisse en 1914</i>	45	4. <i>Résultats financiers d'entreprises suisses pour l'exercice 1914/15</i>	51
2. <i>Le patronat et les cheminots</i>	49	5. <i>Treize ans plus tard</i>	52
3. <i>Prix et salaires</i>	51		

Le mouvement syndical suisse en 1914.

III.

Effectifs des fédérations syndicales.

La plupart des organisations syndicales sont très sensibles pour les changements dans la vie économique, et tout particulièrement pour des catastrophes telle que la guerre qui a éclaté l'an dernier. Seules les organisations des ouvriers et employés des services publics, soit les fédérations des cheminots, des ouvriers de l'Etat et des communes, ont peu souffert de la guerre jusqu'ici, tandis que quelques fédérations de l'industrie privée ont perdu plus du 80 % de leur effectif, la plupart d'entre elles plus du 40 %, et toutes les fédérations affiliées à l'Union suisse des fédérations syndicales ont subi depuis le commencement de la guerre une perte moyenne d'environ 34 % sur leur effectif antérieur.

Quand on sait que l'élément étranger constituait le 75 % de l'effectif de la Fédération des ouvriers du bâtiment (maçons), par exemple, et atteignait de 15 à 20 % pour la plupart des autres fédérations, que les deux tiers environ des ouvriers étrangers travaillant en Suisse ont dû quitter notre pays par suite de la guerre, on s'étonnera tout au plus que les pertes subies ne soient pas plus élevées qu'elles ne se présentent dans notre statistique syndicale. Il ne faut pas perdre de vue que nos syndicats ont perdu des ouvriers indigènes aussi. Ainsi des milliers d'ouvriers horlogers, métallurgistes et d'ouvriers du vêtement et du bâtiment ont été forcés de quitter le pays faute de travail ou de changer d'occupation, en partie. D'autres ont été arrachés à leur travail par la mobilisation de l'armée suisse et ainsi ils furent souvent perdus en même temps pour l'organisation syndicale. Des perturbations et des vides, dont les effets se font sentir aujourd'hui encore, survinrent pendant les premières semaines de la guerre dans les administrations

des sections, parmi les hommes de confiance et dans les rapports entre les sections et les comités centraux. A cela s'ajoutait dans de nombreux cas encore la nécessité de supprimer les secours ou de les réduire fortement et, par conséquent, de suspendre aussi le paiement des cotisations. Il n'en fallait pas davantage pour éprouver durement le mouvement syndical suisse, en général, et quelques fédérations, en particulier. Les effets se manifestent tout d'abord dans le mouvement des membres, ainsi qu'on peut le voir aux tableaux I et II.

Au 30 juin, les fédérations affiliées à l'Union suisse des fédérations syndicales comptèrent ensemble 90,000 membres payants, répartis sur les diverses fédérations comme l'indique le tableau I.

Le tableau I ne nécessite guère d'autres explications. Il montre clairement les premiers effets de la guerre sur nos organisations syndicales. Il faut faire remarquer toutefois que, jusqu'au 30 juin, la plupart des syndicats ont subi une augmentation de l'effectif — bien que modeste — sur l'état de 1913 (moyenne). Par contre, la guerre nous a de nouveau rejetés au niveau moyen d'avant 1909, c'est-à-dire — à peu d'exceptions près — nos organisations syndicales ont été *rejetées* en arrière **de 8 à 10 ans**, en ce qui concerne leur état des membres.

Au tableau II ce fait ne se manifeste pas aussi clairement, vu que là nous avons surtout tenu compte du paiement des cotisations et calculé les chiffres moyens pour l'année 1914 tout entière. Ainsi l'état relativement favorable du premier semestre atténué considérablement les pertes subies au deuxième semestre. Tout de même, là encore on constate toujours une perte de membres assez sensible. Pour aujourd'hui, nous devons nous borner à quelques observations seulement sur les résultats enregistrés au tableau II de notre enquête statistique.

Ainsi que nous l'avons dit, dans le total des effectifs, la perte subie paraît moins forte que